FR 53

Mise en œuvre de la GAR et des budgets-programmes : la nécessaire réforme de la gestion des ressources humaines de l'État (GPEC, SIG RH,...)

LIEU	DURÉE	DATES	PRIX
Paris	3 semaines	du 21/10/2019 au 08/11/2019	Option 1 : 5 700 € Option 2 : 7 170 €

OBJECTIFS

Permettre aux responsables de l'exécution du budget du personnel de l'État de respecter les objectifs de dépenses inscrits dans la Loi de Finances :

1. En s'inscrivant dans la démarche de mise en œuvre de la GAR.
2. En sachant comment maîtriser l'expression des besoins en RH (GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).
3. En connaissant les méthodes de contrôle efficace de l'exécution du budget des RH.
4. En disposant des concepts nécessaires à la réflexion sur la réforme de la gestion des emplois, des rémunérations et des carrières des cadres de la Fonction Publique.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1er MODULE
GESTION ORIENTÉE PROGRAMME (BOP) ET CONSÉQUENCES SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2e MODULE
ÉTAT DES LIEUX DE LA FONCTION PUBLIQUE
- DIAGNOSTIC DE LA RÉGLEMENTATION
- ANALYSE DU SYSTÈME DE FP EN VIGUEUR

3e MODULE
DIAGNOSTIC DE LA SITUATION EXISTANTE DE LA GRH DE L'ÉTAT
- POPULATION DES AGENTS
- CARRIÈRES
- RÉMUNÉRATIONS

4e MODULE
DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE FONCTION PUBLIQUE
- FP DE CARRIÈRE
- FP D'EMPLOI
- FP DANS LE MONDE

5e MODULE
DIFFÉRENTS DOMAINES DE LA GRH
- LA GESTION ADMINISTRATIVE
- LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE
- LA GPEC

6e MODULE
DÉTERMINATION DES OBJECTIFS DE LA RÉFORME DE LA GRH DE L'ÉTAT
- PROBLÉMATIQUE
- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

7e MODULE
OUTILS DE LA MAÎTRISE DES EFFECTIFS
- PROBLÉMATIQUE DE LA MAÎTRISE DES EFFECTIFS
- MISE EN PLACE D'UN SIGRH

8e MODULE
PROCESSUS DE RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
- OBJECTIFS
- PRINCIPES DIRECTEURS DE LA RÉFORME
- REFONTE DU STATUT

POUR QUI ?

- Responsables de la gestion du Budget de l'État et de l'application de la LOLF, ainsi que des responsables de la mise en œuvre des réformes administratives et de la mise en œuvre de la GAR dans les administrations et les institutions publiques et notamment : DG fonction publique, secrétaires généraux et directeurs généraux d'administration centrale, DRH, directeurs administratif et financier, directeurs organisation et mMéthode.

JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE